

a autisme
28

présente

**7
minutes
pour
1000
autistes***



** sur la base du taux de prévalence de 3‰ appliqué à la population de l'Eure-et-Loir*

L'autisme vu par les familles : les difficultés

- Les moyens d'éducation et de communication classiques ne fonctionnent pas sur ces personnes. **L'intégration en milieu ordinaire est difficile.**
- L'importance des troubles de comportement peut aller jusqu'à l'agressivité ou l'auto-mutilation et déstabilise la famille et les professionnels. **Ils peuvent alors engendrer tensions et maltraitance.**
- Les difficultés de la vie quotidienne entraînent le désarroi et l'épuisement des familles. **Il n'y a pas d'aide et d'accompagnement à domicile.**
- Les places d'accueil en milieu spécialisé ou d'accompagnement manquent. A cause de la variabilité d'intensité des troubles, **elles ne correspondent pas toujours aux besoins de la personne accueillie.**
- Trop peu de professionnels sont formés aux spécificités de l'autisme.

Et puis la question :

Quel devenir pour nos enfants autistes après nous?

L'autisme vu par les familles : les espoirs

➤ Des moyens d'éducation adaptés s'avèrent très efficaces :

- *Ils favorisent l'intégration (socialisation) de la personne autiste et la vie quotidienne de la famille,*
- *Ils diminuent les troubles de comportement dont l'agressivité et donc les risques de maltraitance,*
- *Mis en place dès le plus jeune âge, ils favorisent une vie d'adulte plus sereine et des comportements mieux adaptés qui demanderont une prise en charge moins lourde donc moins coûteuse à l'avenir.*

➤ La famille peut « souffler » si elle bénéficie d'accueil temporaire.

➤ Dans l'avenir, en diversifiant les prises en charge, les familles pourront trouver un accompagnement satisfaisant les besoins de chacun

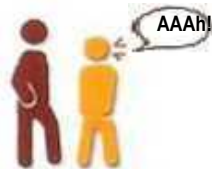
➤ Les autistes apprennent toute leur vie y compris à l'âge adulte :

⇒ Rien n'est jamais perdu !

Que connaît-on de l'autisme?

- C'est un « Trouble Envahissant du Développement » (TED). **Il résulte d'une anomalie du développement neurologique pendant la maturation du cerveau.**
- Il répond à 3 critères d'intensité variable selon les personnes* :

1) des troubles de la communication



Cris, absence de langage



Langage écholalique (répétitions)

2) des troubles de la socialisation



Manifeste de l'indifférence



Ne joue pas avec les autres enfants

3) des intérêts restreints et répétitifs



Manque de jeux imaginatifs

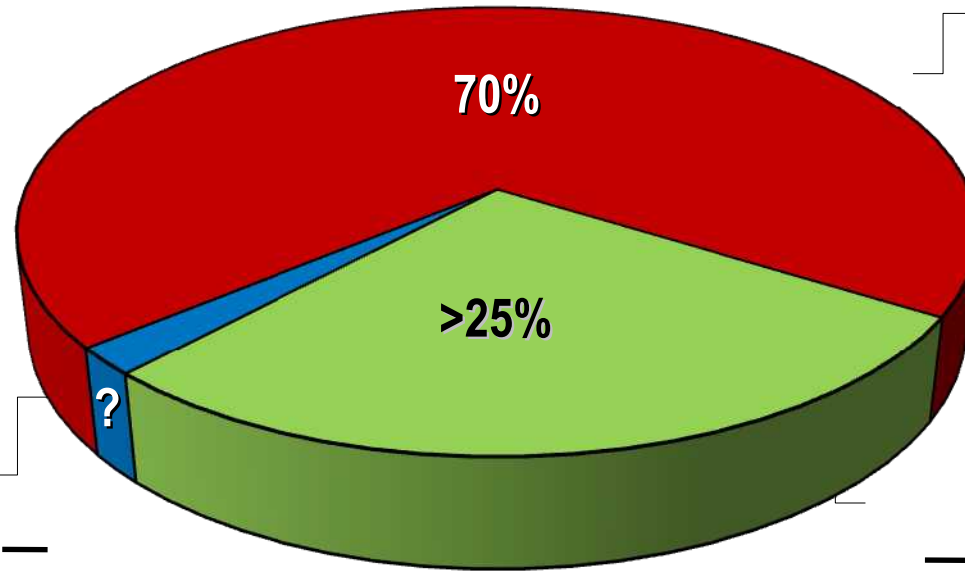


Parfois doué mais seulement dans certains domaines

La variabilité de l'autisme

70% des autistes présente une déficience intellectuelle dont l'intensité varie selon la personne

Moins de 5% des autistes possède une intelligence supérieure : ce sont les autistes surdoués ou de haut niveau.



Plus d'un quart des autistes a une intelligence normale.

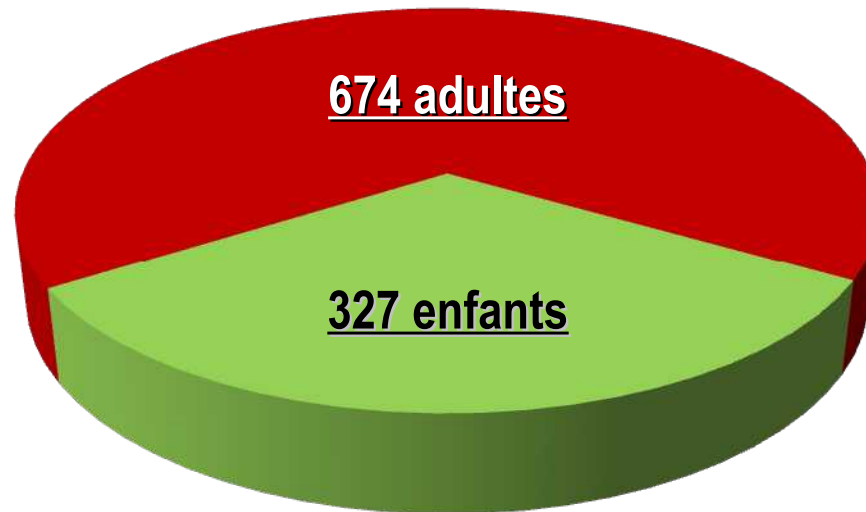
- Ainsi, le Syndrome d'Asperger présente tous les signes de l'autisme **mais sans retard mental, ni retard de langage.**
- Par ailleurs, l'autisme est très souvent associé à d'autres pathologies (épilepsie, déficience sensorielle, troubles du sommeil et/ou de l'alimentation, trisomie 21...) **...qui intensifient la variabilité de ses troubles.**

A retenir :

*De par la variabilité de l'intensité
des troubles autistiques et
de la déficience intellectuelle,
les autistes forment
une population très hétérogène
avec des besoins très différents
mais basés sur les mêmes principes spécifiques :
aides visuelles, structuration de l'espace,
environnement prévisible...*

Combien y a-t-il d'autistes en Eure-et-Loir ?

- On applique un taux de prévalence sur la population totale.
- Selon le HAS-FFP (2005), ce taux est de 3 pour mille pour l'autisme*.
- Il y aurait donc 1001 autistes en Eure-et-Loir



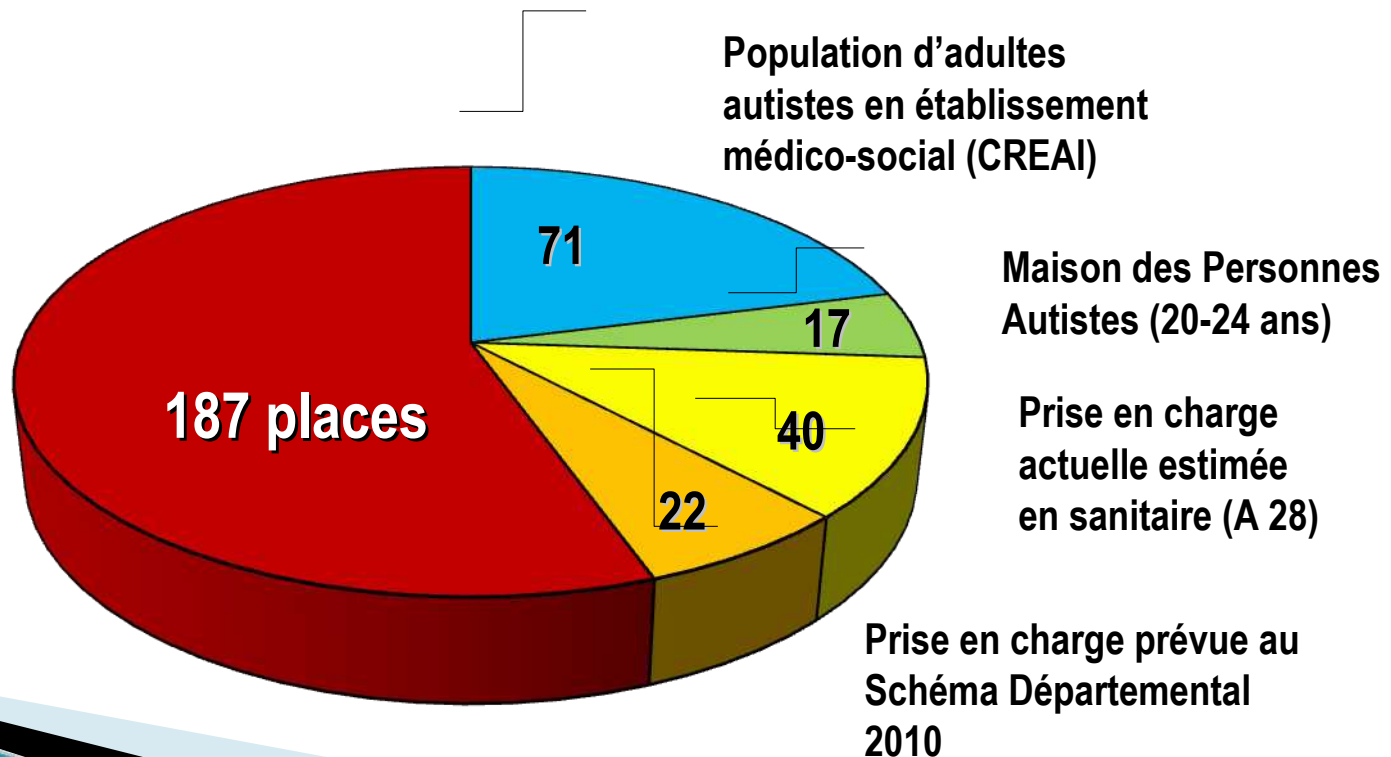
La prise en charge des adultes autistes d'Eure-et-Loir

Nous estimons que 50% des adultes autistes nécessitent une prise en charge quotidienne

Ce qui représente 337 adultes autistes

Or, les moyens de prise en charge actuels sont les suivants :

D'où un manque estimé de prise en charge de



Combien de places adultes spécifiques « autisme » ?

➤ Sur les 88 places occupées par les personnes autistes dans le médico-social, **il n'existe que 49 places spécifiques « autisme » !**

- 32 places à la Chanterelle
- 17 places à la Maison des Personnes Autistes (pour les 20-24 ans)
- + 6 places prévues au FAM de Marsauceux
- + 22 places prévues dans le Schéma Départemental 2010
...dont 11 dans des établissements déjà existants!

D'où notre inquiétude !

- **Beaucoup de personnes autistes résident déjà dans des établissements médico-sociaux mais ne sont pas accueillies sur des places spécifiques :**
 - **seront-elles ré-orientées vers ces nouvelles places?**
 - **ou peut-on vraiment parler de places pour de nouveaux résidents?**

Quels professionnels pour ces nouvelles places ?

Nous, parents, savons par expérience que :

- **l'accueil de nos autistes est très difficile pour du personnel non formé.**
- **trop peu de professionnels sont aujourd'hui formés à la spécificité de l'autisme.**
- **cette formation ne représente que quelques heures par an dans les écoles d'éducateurs (6 h en 3 ans!) ou d'AMP (2 h en 2 ans)....**

**Quelle sera donc la pérennité de ces places spécifiques
« autisme » ?**

Nos inquiétudes par rapport au Schéma Départemental en faveur des personnes handicapées

- Le nombre de places est toujours très insuffisant.
- Le nombre de places prévu dans les établissements existants concerne-t-il réellement de nouveaux résidents ?
- Au vu des difficultés pour trouver des professionnels formés à la spécificité de l'autisme, quelles seront les compétences des professionnels accueillants ?
- La nécessaire diversité des prises en charge sera-t-elle réalisée sur le terrain ?

Retour à la case Départ !

➤ Les jeunes autistes sont aujourd'hui mieux éduqués et il faut miser sur cette éducation, y compris pour les adultes :

- Cette meilleure éducation facilite l'intégration et rend inutile la construction de nouvelles structures comme la Chanterelle
- D'ailleurs, les familles ne souhaitent pas la multiplication de telles structures !

➤ Par contre, si rien n'est fait pour prendre en compte la spécificité de l'autisme à chaque endroit où se trouvent des autistes, **on va tout droit vers une nouvelle Chanterelle (dont le budget est très élevé) d'ici 10 ans.**

En conclusion, l'association « Autisme 28 » souhaite agir sur 3 points...

POINT ①

INTERVENIR DANS LA MISE EN PLACE DU SCHEMA DÉPARTEMENTAL 2010

Pour aider à la mise en place de méthodes adaptées
à la spécificité de l'autisme,

Pour vérifier que le Schéma Départemental prévoit
bien de nouvelles places et non des remaniements
de personnes au sein des institutions existantes,

Pour diversifier les places afin de correspondre
aux besoins hétérogènes de cette population.

...En conclusion, l'association « Autisme 28 » souhaite agir sur 3 points

POINT ②

METTRE L'ACCENT SUR LA FORMATION DES PROFESSIONNELS AU CONTACT DES AUTISTES

Par exemple en créant une commission qui
gèrerait les formations à l'autisme dans le
département

POINT ③

RÉFLÉCHIR SUR LA SUITE DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL 2010

Pour s'assurer que la totalité des besoins
sera bien couverte à terme.



**VOUS
remercie
de
votre
attention**

Tableau réalisé par Frédéric V. à partir de l'œuvre de Van Gogh : Le Docteur Gachet